



COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL Du 30 juin 2017

CONVOCAATION : 22 juin 2017

AFFICHAGE : 22 juin 2017

PRESENTS : CANTENEUR Bruno, CHAXEL Chantal, KIRSCH Michèle, JEANPIERRE Vincent, MARCHAND Ginette, NICLAS Claude, PELTRE Béatrice et SCHOLZ Laurent.

MEMBRES ABSENTS et EXCUSES : 2 => POIREL David et SEYBOLD Christophe

POUVOIRS : 1 => SEYBOLD Christophe à CHAXEL Chantal

MEMBRES AYANT DELIBERE : 8

SECRETAIRE DE SEANCE : CHAXEL Chantal

20 H 30 : Madame le Maire ouvre la séance.

- **SENATORIALES : Election d'un délégué titulaire et 3 suppléants :**
Suivant la réglementation officielle, ce vote s'est déroulé à bulletin secret
A l'unanimité, les résultats sont les suivants,
 - Délégué titulaire : MARCHAND Ginette
 - Délégués suppléants : PELTRE Béatrice, SCHOLZ Laurent et KIRSCH Michèle.

- **METHANISATION : AVIS ENQUETE PUBLIQUE :**
La création d'une unité de méthanisation d'une capacité de traitement de l'ordre de 121 tonnes par jour connectée à une unité d'injection de gaz dans un réseau de distribution à EINVILLE AU JARD, route départementale D2, section ZO parcelles 29 et 30 engendre une enquête publique. Celle-ci est confiée à M. Patrick LANG, en qualité de commissaire enquêteur par le Tribunal administratif de Nancy.
L'assemblée municipale est appelée à valider ce projet de Méthanisation par le biais de l'enquête publique ouverte du 12 juin au 13 juillet 2017. Des permanences, en mairie d'Einvillers sont proposées au public :
Le vendredi 7 juillet de 17 h à 19 h ou le jeudi 13 juillet 2017 10 h à 12 h.

- **PRISE DE COMPETENCE ASSAINISSEMENT PAR LA CC SANON :**
Le dossier Prise de compétence « Assainissement collectif » au 1^{er} janvier 2018 a été débattu en conseil.
En raison des aides actuelles de l'Agence de l'eau (60 % de subvention pour les 20 communes non assainies), cette initiative permettra de concrétiser l'évolution de ce volet de protection de l'Environnement, en matière d'assainissement dans les 29 communes de la CCS.
Répartis sur une période de 5 ans, ces programmes de travaux entraînent une uniformisation des redevances d'assainissement pour chaque foyer, à raison d'une part fixe et d'une part variable selon le volume d'eau usée dans chaque famille.
Une étude de faisabilité conduit à une convergence vers une stabilisation des tarifs en 2022 arrivant à une redevance de 4,49 € par M3 d'eau usée.
L'assemblée délibère tout en sachant que cette prise de compétence sera validée à la majorité qualifiée (c'est-à-dire : Validation des 2/3 des communes représentant au moins la moitié de la population ou les 2/3 de la population représentant la moitié des communes).
Le conseil valide, à l'unanimité, cette prise de compétence « Assainissement » pour la CCS, au 1^{er} janvier 2018.



- **TERRAIN DE PETANQUE :**
Un premier concours de pétanque à Arracourt sera organisé par le foyer rural en Août prochain.
Les membres du conseil municipal s'engagent à délimiter le terrain de pétanque pour la mi-juillet 2017.

- **ACHAT CONGELATEUR et d'un REFRIGERATEUR :**
L'assemblée décide de s'équiper d'un mini congélateur pour la salle communale et un petit réfrigérateur pour le secrétariat de mairie. Le maire est autorisé à commander ces deux appareils.

- **Dossier Association « LORRAINE BATTLE MEMORIAL » :**
A réception de plusieurs courriers de la part de M. Bazin Gérard, président de l'Association « LORRAINE BATTLE MEMORIAL » nous notifiant son désaccord d'édification d'un panneau commémoratif posé par nos propres soins aux abords du char, le conseil municipal ne valide pas cette demande de retrait immédiat de ce panneau d'affichage en structure métallique rouge.
Un second courrier lui sera adressé dans les prochains jours pour lui renouveler notre refus.

- **Aménagement de l'aire de jeux des adolescents, chemin du haut de la croix :**
Le terrain, réservé aux adolescents a été ensemençé en herbe par un professionnel, cependant, les conditions météorologiques n'ont pas favorisé la germination de la pelouse, qui aujourd'hui est envahie de chardons, donc inutilisable.
Les jeunes ont créé des équipements en bois (tables, poubelles et chaises) pour profiter de cet espace durant les vacances. Un travail de désherbage aura lieu très prochainement et le réensemencement de cette parcelle aura lieu en automne.

ARRACOURT, le 30 Juin 2017
Le Maire, Ginette MARCHAND,